SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2018 À 16 H 00

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

2769e SESSION

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **jeudi 15 novembre 2018**, à 16 h 00 à laquelle sont présents madame la conseillère Mélanie Duchesneau et messieurs les conseillers Mario Blanchard, Mario Larochelle, Robert Marshall, Pierre Pelletier et Christian Riendeau siégeant sous la présidence de monsieur le maire Robert Vyncke qui procède à l'ouverture de la séance.

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Robert Vyncke souhaite la bienvenue à tous et il procède à l'ouverture de l'assemblée.

Madame Mélanie Desgens, secrétaire au greffe est également présente.

Avis de convocation

Conformément aux exigences de la loi, l'avis de convocation a été signifié à chaque élu et dans les délais requis.

2018-11-19 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-11-20 **Affectation des dépenses de l'achat du lot 3 516 983**

ATTENDU QUE la municipalité acquiert le lot 3 516 983 situé sur le Mont-Yamaska;

ATTENDU l'évaluation de la valeur marchande par un évaluateur agréé du lot, de son immeuble et de ses dépendances;

ATTENDU QUE la Municipalité a pour but d'assurer la préservation de la biodiversité et le développement écoresponsable de la propriété, entre autres la protection de sa forêt primaire, du nichoir d'urubus et une flore et faune encore plus diversifiées et importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité travaille depuis quelques années à créer un lien pédestre d'interprétation délimité, sécurisé, très encadré et éducatif entre le terrain municipal et le sommet côté ouest, tout en assurant le respect des droits des propriétaires avoisinants, sentier qui sera d'abord destiné aux résidents de Saint-Paul-d'Abbotsford;

ATTENDU le règlement complet et définitif de tout contentieux passé, présent et futur en raison des multiples irrégularités et non-conformités liées aux immeubles qui s'y trouvent;

ATTENDU QUE la municipalité a conclu une entente d'achat avec le propriétaire au montant de 600 000 $;

ATTENDU QUE la somme de 300 000 $ soit prise à même le surplus accumulé non affecté afin d'acquitter les frais d'achat tel que convenu aux documents signés devant notaire;

ATTENDU QUE la somme de 300 000 $ soit déboursée à titre de don, selon les lois en vigueur aux fins de l'impôt sur le revenu;

ATTENDU l'acte d'achat notarié devant Me Olivier Beauregard-Paquette de l'étude Denicourt & Gagnon de Saint-Césaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Mario Larochelle et **RÉSOLU** d'autoriser l'achat du lot 3 516 983 et de débourser à même le surplus accumulé non affecté la somme totale de 300 000 $ afin de finaliser la transaction d'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2018 À 16 H 00

Période de questions relative au contenu de la présente séance extraordinaire

Aucune question

2018-11-21 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Mélanie Duchesneau et **RÉSOLU** que la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit et est levée à 16 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monsieur Robert Vyncke	Monsieur Daniel-Éric St-Onge
Maire	Directeur général